



Les urgences

Les urgences

Le service d'Accueil des Urgences du Centre Hospitalier de Grasse dispose d'une permanence médicale et paramédicale 24h/24 pour les urgences avérées avec des médecins urgentistes et spécialistes qui interviennent directement en cas de besoin en collaboration avec un service de radiologie complet, le laboratoire et le bloc opératoire.

Si nécessaire, le service des Urgence dispose de lits d'accueil en attente de placement dans les services appropriés ainsi que d'une Zone de Surveillance Technique de Courte Durée dans l'attente des résultats d'examens demandés par les médecins.

Un Service Mobile d'Urgences et de Réanimation intervient sur le territoire de Grasse pour les urgences pré-hospitalières après avoir été alerté par le Service d'Aide Médicale Urgente (SAMU :15) implanté au CHU de Nice, ou par les services des pompiers.

La maison médicale

Le Centre Hospitalier de GRASSE a signé en fin d'année 2009 une convention avec l'Association de la Maison Médicale de GRASSE, composée de médecins généralistes libéraux, pour la mise en place d'une consultation de médecine libérale généraliste au sein de l'établissement pendant les périodes de permanence des soins.

Cette structure a ouvert le 1er Avril 2010 et est implantée dans une salle du service des consultations externes de l'hôpital.

Ses horaires de fonctionnement sont fixés :

- > en semaine, de 20 h à minuit
- > le samedi, de 14 h à minuit
- > les dimanche et fériés, de 12 h à minuit.

Ainsi, en cas de nécessité de consulter un médecin en dehors des heures d'ouverture de votre médecin traitant, la maison médicale vous propose cette possibilité au Centre Hospitalier de Grasse.

Les médecins généralistes assurant la permanence au sein de la MMG seront directement rémunérés à l'acte par les patients, dans le respect des tarifs conventionnels, comme dans un cabinet médical.

La mise en place de cette structure permet de réduire les temps d'attente des patients aux Urgences.

